

PROCÈS-VERBAL

DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE MARDI 9 NOVEMBRE 1999 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

02.01 PRÉSENCES ET REMISE DE DOCUMENTS

Présences :

M. Christian Beaumier	École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)
M ^{me} Gisèle Beauséjour	École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)
M ^{me} Line Blanchard	École du Rocher (Grand-Mère)
M. Gilles Bournival	École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)
M ^{me} Yolande Brosseau	École La Croisière (Saint-Séverin)
M. Jocelyn Côté	École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Sylvie D. Simard	École Des Chutes (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Duchesne	École institutionnelle Marie-Médiatrice - Saint-Éphrem (La Tuque)
M ^{me} Shentale Gagné	École Saint-André (Shawinigan-Sud)
M. Léon Gélinas	École Saint-Joseph (Shawinigan)
M ^{me} Marylène Gélinas	École Sainte-Marie (Saint-Boniface)
M ^{me} Nancy Gilbert	École Christ-Roi (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Guillemette	École Centrale (La Tuque)
M. Réal Julien	École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul (Grand-Mère)
M ^{me} Christine Lacerte	École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)
M ^{me} Brunelle Lafrenière	École Laflèche (Grand-Mère)
M ^{me} Danielle Lamarre	École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Line Matte	École Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables)
M ^{me} Louise Piché	École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)
M ^{me} Marie-Josée Pinard	École institutionnelle Des Vallons (Saint-Paulin) - Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton)
M ^{me} Nicole Pouliot	École Primadel (Saint-Adelphe)
M ^{me} Francine Ricard	École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac)

M. Paul Ricard	École Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie St-Jean	École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques Cartier - Notre-Dame-du-Lac)
M ^{me} Josée Vennes	École Centrale (Saint-Mathieu)
M ^{me} Marielle Vincent	École institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges (Charette) - Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé- Nord)
M ^{me} Monique Lauzon	Représentante du comité EHDAA

Substituts :

M ^{me} Édith Bourassa	École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul (Grand-Mère)
M. Guy Bourassa	École Centrale (La Tuque)
M ^{me} Luce Boutet	École Plein Soleil (Hérouxville)
M ^{me} Suzanne Delage	École institutionnelle Saint-Paul - Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)
M. Jean Gagnon	École Immaculée-Conception (Shawinigan)
M. Pierre Garceau	École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)
M ^{me} Johanne Pronovost	École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques Cartier - Notre-Dame-du-Lac)
M ^{me} Louise Provencher	École Saint-Jacques (Shawinigan)
M ^{me} Danielle Turgeon	École Christ-Roi (Shawinigan)

Absences :

?	École Champagnat (La Tuque)
?	École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque) - Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais) - Notre-Dame-des- Neiges (Lac Édouard)
M. Jean Ferland	École Immaculée-Conception (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Francoeur	École institutionnelle Saint-Paul - Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Lyette Gagnon	École Sainte-Marie (Grand-Mère)
M ^{me} Manon Gélinas	École Saint-Jacques (Shawinigan)
M ^{me} Céline Girard	École institutionnelle Saint-Georges (Dominique Savio - Notre-Dame, Saint-Georges-de- Champlain)
M ^{me} Julie Goyette	École Masson (Sainte-Thècle)
M ^{me} Lynda L. Bertrand	École de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)

M ^{me} Diane Neault	École La Providence (Saint-Tite)
M ^{me} Lise St-Arnaud (motivée)	École Plein Soleil (Hérouxville)
M ^{me} Agnès St-Jean	École institutionnelle Sainte-Élisabeth - Sacré-Coeur (St-Alexis-des-Monts)

Sont aussi présents :

M. Claude Rousseau, directeur des services éducatifs
M^{me} Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne

Sous la présidence de M. Christian Beaumier.

02.02 LECTURE ET ADOPTION DE L=ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 22 1199 : M. Léon Gélinas propose l=adoption de l=ordre du jour avec les ajouts suivants :

02.02a) Présence de M. Claude Rousseau à titre de personne-ressource
02.06 Consultation : critères d'inscription et services éducatifs dispensés
02.16 - Autres sujets :
Brigadier scolaire
Code d'éthique – financement
Présentation du dossier du transport scolaire par M. Jean Lavoie
Centre des arts de Shawinigan
Cinéma à 2 \$
Festival du livre.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

02.02a) PRÉSENCE DE M. CLAUDE ROUSSEAU À TITRE DE PERSONNE-RESSOURCE

RÉSOLUTION 23 1199 : M^{me} Sylvie D. Simard propose que M. Claude Rousseau, directeur des services de l'enseignement, participe aux rencontres du comité de parents à titre de personne ressource.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

02.03 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 12 OCTOBRE 1999

RÉSOLUTION 24 1199 : M^{me} Nancy Gilbert propose l'adoption de compte rendu du 12 octobre 1999 avec les modifications suivantes :

Au point 01.10 « Suivi au compte rendu du 9 septembre 1999 », à la résolution 18 1099, au 2^e paragraphe, remplacer le mot questionnaire par mémoire et cette résolution a été adoptée unanimement.

Au point 01.14 « Commissaire parent » - intervention de M^{me} Lise St-Arnaud, enlever le dernier paragraphe.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

02.04 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 12 OCTOBRE 1999

École Champagnat – absence d'un conseil d'établissement : la direction générale a été rencontrée pour connaître les raisons de l'absence d'un conseil d'établissement à cette école secondaire de 661 élèves. Le président du comité de parents souhaite discuter avec les commissaires de La Tuque et avec les délégués de l'année dernière pour essayer de remédier à la situation.

Formation d'un sous-comité pour la nomination des représentants des parents au comité EHDAA : des vérifications ont été faites auprès de M^e Serge Carpentier, secrétaire général. Ce dernier indique que, s'il y a conflit d'intérêt, il serait préférable que la déléguée de l'année 1998-1999 ne soit pas membre du sous-comité.

Quorum vs conseil d'établissement : selon les tendances du nouveau curriculum, les élèves de 3^e secondaire feraient partie du 2^e cycle. À confirmer un peu plus tard.

Bicyclette sur la cour de l'école Saint-Charles-Garnier : suite aux discussions au niveau de leur conseil d'établissement, c'est le statu quo : les bicyclettes ne sont pas acceptées sur la cour de l'école.

Répertoire de termes utilisés dans le milieu de l'Éducation : le document déposé contient des erreurs et devra être détruit. Un nouveau document nous sera fourni.

02.05 CORRESPONDANCE

M. Grégoire Mathieu, secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale – accuse

réception de notre mémoire sur la place de la religion à l'école.

M^{me} Christiane Leblanc, présidente provinciale d'élections à la FCPPQ – élection de M. Stéphane Roberge de la Commission scolaire de la Riveraine au poste de substitut au directeur du conseil d'administration pour la section 04 jusqu'en mai 2001.

Dépôt du document « Publicité et contributions financières à l'école ».

M^{me} Joyce Buckley, présidente de la FCPPQ section 04 – information sur le quorum des conseils d'établissement versus le boycott des enseignants et du personnel non enseignant (information non complète et erronée).

Syndicat des employés de soutien de la Mauricie : information : le personnel de soutien représenté par la CEQ veut négocier sa convention collective.

Bulletin d'information En bref, volume 2 no 2 – 28 septembre 1999.

M^{me} Sylvie Paré, présidente du comité de parents de la Commission scolaire de l'Amiante – lettre adressée au premier ministre et au ministre de l'Éducation demandant la révision des critères d'allocation des sommes attribuées aux commissions scolaires à grand territoire avec diminution d'élèves. Demande d'appui.

M^{me} Lucie Carrier, organisatrice communautaire du CLSC du Centre-de-la-Mauricie – demande la participation d'un parent sur le comité de la Semaine québécoise des familles.

Carte de félicitations de la direction générale de la commission scolaire pour les membres de l'exécutif du comité de parents et pour la représentante au comité du transport scolaire.

M^{me} Lyne Otis, conseillère Kino-Québec – document « Mieux vivre ensemble dans la cour d'école ». Demande à rencontrer le comité de parents pour donner de l'information sur le document.

Ordre du jour du conseil des commissaires de la rencontre du 2 novembre 1999 ainsi que le procès-verbal de la rencontre du 19 octobre 1999.

Opinion juridique de M^e Alain Guimond de la FCSQ au regard des articles 61 et 62 de la Loi de l'instruction publique.

RÉSOLUTION 25 1199 : Considérant que la Commission scolaire de l'Énergie, selon le tableau de l'évolution des clientèles scolaires pour les cinq prochaines années, subira une baisse d'élèves de près de 17 %;

Considérant que les critères d'allocation des sommes attribuées aux commissions scolaires à grand territoire (vue géographique) mais qui ont moins d'élèves semblent injustes;

Considérant que ces commissions scolaires subissent des coupures très importantes à cause de ces critères;

Considérant que pour la Commission scolaire de l'Énergie, cette baisse de clientèle aura des répercussions importantes sur son financement et conséquemment sur les services qu'elle pourra donner aux élèves.

En conséquence, M^{me} Christine Lacerte propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie demande au Premier Ministre M. Lucien Bouchard et au ministre de l'Éducation M. François Legault, de réviser ces critères d'allocation afin de permettre aux commissions scolaires à grand territoire d'offrir un enseignement de qualité à nos enfants.

Que copie de cette résolution soit expédiée à :

- aux membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie
- à MM. Jean-Pierre Jolivet, Rémi Désilets, Roger Bertrand et Claude Pinard, députés de notre territoire
- à M. Guy Julien, ministre responsable de la région de la Mauricie
- aux présidentes et présidents des comités de parents de l'ensemble des commissions scolaires.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 26 1199 : Considérant la demande de M^{me} Lucie Carrier, organisatrice communautaire du CLSC du Centre-de-la-Mauricie souhaitant la participation d'un parent sur le comité de la Semaine québécoise des familles.

M^{me} Louise Piché propose que M^{me} Monique Lauzon représente le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie sur ce comité.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

02.06 CONSULTATION – CRITÈRES D'INSCRIPTION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS

Le sujet est déplacé car M. Claude Rousseau, directeur des services de l'enseignement, a dû

quitter la rencontre pour quelques instants.

02.07 RAPPORT D'ACTIVITÉS

Retour sur la formation du 25 octobre et du 6 novembre 1999 :

Participation de 65 personnes au projet éducatif et de 46 personnes pour le conseil d'établissement. M^{me} Sylvie D. Simard, responsable de la formation, demande les commentaires des parents sur le sujet :

- survol trop rapide sur certains sujets
- formation très intéressante
- cela nous a permis de connaître le fonctionnement et les pouvoirs des conseils d'établissement – plusieurs écoles vivent des problèmes
- un peu plus ennuyant en après-midi – partie plus technique
- l'animateur manquait un peu d'animation dans sa présentation – la présentation d'un projet éducatif déjà en action aurait aidé à mieux saisir les propos.

Pour sa part, le président M. Christian Beaumier fait un retour sur la rencontre des présidentes et présidents des conseils d'établissement avec le président et le directeur général de la commission scolaire – 22 personnes étaient présentes.

RÉSOLUTION 27 1199 : Considérant que, lors de la formation du 6 novembre dernier sur le projet éducatif, les membres présents ont souhaité avoir, par un vécu, les étapes à franchir pour la réalisation d'un projet éducatif.

M^{me} Sylvie Guillemette propose que le comité de parents, par l'intermédiaire de son président, invite M^{me} Lise Héon, directrice à l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à présenter à l'ensemble des parents lors de sa prochaine rencontre, le projet éducatif de son école.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Durant l'étude de l'item 02.07, soit à 20 h 50, M^{me} Nicole Pouliot arrive et occupe son siège. M. Claude Rousseau occupe à nouveau son siège. Les membres discutent maintenant du point 02.16 – transport scolaire.

02.16 AUTRES SUJETS :

Présentation du dossier du transport scolaire par M. Jean Lavoie, directeur général : En se référant au document de M. André Caron, président général à la FCSQ, le directeur général M. Jean Lavoie fait état du dossier du transport scolaire.

Dans le meilleur intérêt des élèves, les commissions scolaires doivent conserver la gestion du transport et des bâtiments scolaires. Pour sa part, la Commission scolaire de l'Énergie unit sa voix à celle des 60 autres commissions scolaires membres de la FCSQ pour dénoncer les intentions des MRC de négocier avec le gouvernement le transfert du transport scolaire dans les discussions en cours sur la facture de 355 millions de dollars que les municipalités devront continuer d'absorber. L'appui vise à sauvegarder un service de transport scolaire efficace et sécuritaire pour les élèves, d'éviter une situation chaotique et une augmentation importante des coûts de services advenant le cas où le gouvernement faisait l'erreur de briser ce qui va bien uniquement parce que la subvention au transport scolaire et la facture des municipalités se ressemblent. Un communiqué sera publié dans les médias de la région pour informer la population du dossier.

M. Beaumier remercie M. Lavoie pour les éclaircissements apportés sur le sujet.

02.06 CONSULTATION – CRITÈRES D'INSCRIPTION ET SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS

M. Claude Rousseau informe les membres que les documents sur les critères d'inscription et les services éducatifs dispensés leur seront acheminés par courrier interne. Lors de la rencontre du 14 décembre, on y apportera nos commentaires.

02.08 RÈGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE

Reporté à la prochaine rencontre.

02.09 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Les commentaires ont été apportés lors de l'étude des sujets.

02.10 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune intervention.

02.11 RAPPORT DU TRÉSORIER

M. Paul Ricard, trésorier, dépose le rapport financier mensuel et cumulatif au 31 octobre 1999. Voir copie en annexe.

Chaque membre du comité de parents recevra une copie de la Loi 107.

02.12 COMMISSAIRES-PARENTS

M^{me} Louise Piché, représentante du niveau secondaire :

Lors de la rencontre du conseil des commissaires du 19 octobre, les sujets suivants ont été abordés :

- opinion juridique concernant la location d'une partie de l'école Immaculée-Conception
- secteur Haut Saint-Maurice, l'ensemble des omnipraticiens n'émettront plus de billet destiné à justifier l'absence d'un élève pour cause de maladie
- maison mobile à Parent : s'il y avait eu consultation auprès de la population, cela aurait causé moins de problème. La commission scolaire est consciente que cela a pu causer un préjudice à la dame voisine de l'école. Le dossier sera étudié à nouveau par la commission scolaire pour trouver un autre emplacement à la maison mobile.

Rencontre du conseil des commissaires du 2 novembre 1999 :

- dépôt du mémoire de la FCSQ sur la place de la religion à l'école. Voir en annexe pour statistiques sur la religion
- tableau des clientèles au 30 septembre ainsi qu'une prévision des 5 prochaines années
- résultats du MEQ en juin 1999 – identification d'un plan d'action des mesures pour améliorer les résultats aux épreuves uniques de l'an 2000
- projet en partenariat avec l'ensemble de la communauté de Saint-Alexis-des-Monts, les différents ministères et la commission scolaire pour la construction d'un gymnase et d'une salle multifonctionnelle à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts.

À ce moment-ci, les membres prennent quelques instants pour discuter du dossier du

transport scolaire, en référence à la présentation du directeur général.

Durant l'étude du dossier, 4 membres du comité de parents quittent leur siège.

RÉSOLUTION 28 1199 : Considérant que le transport scolaire est intimement lié à l'organisation pédagogique;

Considérant qu'actuellement, les commissions scolaires gèrent efficacement le transport scolaire et au coût le plus bas au Canada;

Considérant la proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) d'une baisse de 10% sur quatre (4) ans de la taxe foncière, ce qui couvrirait la hausse de 0,15 \$ du 100 \$ d'évaluation de la taxe scolaire;

Considérant que les parents ne sont pas d'accord avec le fait d'utiliser le transport en commun pour le transport des élèves, surtout au primaire;

Considérant que la sécurité des enfants est en cause dans la décision que le Gouvernement doit prendre;

Considérant que le transfert aux municipalités régionales de comté (MRC) de la gestion du transport scolaire va inévitablement amener une augmentation des taxes;

Considérant que la population du Québec est déjà surtaxée.

En conséquence, M. Christian Beaumier propose que le Gouvernement confirme la gestion du transport scolaire aux commissions scolaires.

Que demande soit faite au Premier Ministre, M. Lucien Bouchard, de conserver le financement du transport scolaire et si cela n'est pas possible, que la proposition de l'Union des municipalités soit acceptée, soit une baisse de 10% sur quatre (4) ans des taxes foncières pour une augmentation maximale de 0,15 \$ du 100 \$ d'évaluation de la taxe foncière pour le transport scolaire.

Que copie de cette résolution soit expédiée :

- aux membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie
- au comité consultatif pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de l'Énergie
- à M. Réjean Morel, directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- à M. Gary Stronach, président de la Fédération des comités de parents de la province de

Québec

- à M. François Legault, ministre de l'Éducation
- à MM. Jean-Pierre Jolivet, Rémi Désilets, Roger Bertrand et Claude Pinard, députés de notre territoire
- à M. Guy Julien, ministre responsable de la région de la Mauricie
- aux présidentes et présidents des comités de parents de l'ensemble des commissions scolaires
- aux commissions scolaires.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

02.13 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

École institutionnelle Antoine Hallé – Saint-Paul (M. Réal Julien)

Lancement de la 2^e année du projet éducatif « Être responsable, ça me rapporte » basé sur des défis à accomplir et des gestes réparateurs lors du non respect du code de vie. Inclusive également, une carte de circulation plastifiée.

Parc-école Saint-Paul : après une sollicitation auprès des entreprises de Grand-Mère et d'une demande de subvention à la Bourse du millénaire, de nouveaux fonds nous ont été attribués. Malgré un manque à gagner, les équipements ont été commandés.

École institutionnelle Des Vallons – Villa de la Jeunesse (M^{me} Marie-Josée Pinard)

Chez-nous, aucune activité parascolaire n'aura lieu, à moins d'un règlement de conflit avec les enseignants. Nos enseignants appliquent les moyens de pression tels que demandés au niveau provincial. Ils ont paradé devant les élèves avec des pancartes de protestation lors d'une récréation. Ils boycottent le conseil d'établissement également. À l'assemblée générale, il y avait 8 parents et 1 membre de la communauté pour 231 élèves.

École institutionnelle Marie-Médiatrice – Saint-Éphrem (M^{me} Sylvie Duchesne)

Les enseignants vont « boycotter » les prochaines activités de fin d'étapes faites par les parents. Quel dommage.

Les activités-récompenses instaurées par les enseignants (1 fois/mois) remportent un franc succès auprès des élèves. Cela semble être une grande source de motivation pour eux.

La très grande participation des parents à ces activités-récompenses est à souligner. En plus

des 28 membres de l'OPP, plus de 40 parents se sont dits disponibles pour aider les enseignants lors de ces activités. Du jamais vu à notre école. Bravo!

École secondaire des Chutes (M^{me} Sylvie D. Simard)

Dans un budget-école, lorsque l'on parle de fonds autonome, on parle de quoi? le fonds provient d'où? et à quoi peut-il servir?

Dépôt d'une résolution sur la participation des personnels des écoles au conseil d'établissement.

École Saint-Joseph de Saint-Gérard (M^{me} Christine Lacerte)

Un festival du livre se tiendra au gymnase de l'école Saint-Joseph les 26-27-28 novembre 1999. Tous les profits iront à la réfection de la cour d'école et à l'aménagement d'un terrain de mini-basket et d'un jeu de serpent-échelle géant. Une collaboration des Éditions Scholastic et de l'OPP.

École Notre-Dame de l'Assomption (M^{me} Gisèle Beauséjour)

Nous nous retrouvons avec une roulotte dans notre cours d'école. Nous ne sommes pas d'accord mais n'avons pas le choix, selon la loi.

Cette année, les élèves qui ont bien travaillé durant la semaine participent à des vendredis ateliers, 3 fois/mois. Cela se fait dans les petits groupes par classe et le dernier vendredi du mois, cela se passe toute l'école ensemble, en 4 ateliers que les élèves choisissent par ordre de priorité.

Le vendredi 29 octobre, nous avons eu une journée ateliers pour les élèves, ce fut une grande réussite, il y avait Fort-Boyard de l'horreur, citrouille, maquillage, décoration et bouffe.

École de la Vallée-de-Mékinac (M^{me} Francine Ricard)

La fête de l'Halloween a été soulignée. Elle a été organisée par les enseignants du primaire. Les enfants ont eu une activité de bricolage, ont eu une séance de maquillage et ont reçu des friandises. Les enfants ont été enchantés de leur après-midi, aux dires des parents.

Il y a eu inauguration du centre Internet à l'école. Une invitation a été lancée pour ceux et celles qui désirent suivre un cours de base d'initiation à l'ordinateur et Internet, les mardis et jeudis en soirée. Il y aura une possibilité d'accès libre au local pour tous mais l'horaire et le tarif restent à confirmer. L'invitation n'est pas seulement locale mais aussi aux paroisses de Mattawin, Saint-Joseph-de-Mékinac ainsi que les gens de Grandes-Piles.

Fête suisse : un projet éducatif – projet de lecture qui invite les enfants à lire un livre. Il y a une feuille de route en minutes converties en km. Destination : la Suisse. Ce projet est mis en œuvre par l'enseignante de 3^e-4^e-5^e année du primaire. Il y aura un jeu questionnaire + 2 personnes originaires de la Suisse demeurant à Saint-Tite, invitées à parler de leur pays. Le choix de ce pays est aussi qu'un enfant de cette classe a un parent natif de là-bas. Il y aura dégustation de fondue au chocolat suisse. Les parents sont invités à cette fête ainsi qu'à y participer.

La 1^{re} réunion sur le projet éducatif aura lieu le vendredi 3 décembre 1999.

02.14 RAPPORT DES REPRÉSENTANTES À LA FCPPO-04

M^{me} Sylvie D. Simard dépose copie d'une lettre de M^{me} Céline Hamelin, présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire des Chutes ainsi qu'un extrait du procès-verbal concernant le boycott des enseignants. Cette dernière demande aux syndicats représentants les enseignants et le personnel non enseignant de permettre à ces derniers de participer activement aux réunions des conseils d'établissement afin de pouvoir exercer leurs droits de vote et d'influence. Elle demande également au comité de parents de les appuyer dans cette démarche.

RÉSOLUTION 29 1199 : Considérant l'importance d'un conseil d'établissement dans une école de par ses fonctions et pouvoirs qui lui sont dévolus;

Considérant que l'opinion de tous les membres du conseil d'établissement est primordiale pour bien répondre aux besoins des élèves;

Considérant que tout le personnel de l'école doit vivre avec les décisions du conseil d'établissement;

Considérant que même en l'absence du personnel enseignant et du personnel non enseignant à une séance du conseil d'établissement, le quorum peut être atteint (référence : article 61 de la LIP);

Considérant qu'après 3 convocations consécutives à intervalles d'au moins 7 jours

où une séance du conseil d'établissement ne peut être tenue faute de quorum, la commission scolaire peut ordonner que les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement soient suspendus pour la période qu'elle détermine et qu'ils soient exercés par le directeur de l'école (référence : article 62 de la LIP).

M^{me} Sylvie D. Simard propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie demande au syndicat représentant le personnel enseignant et le personnel non enseignant de permettre à ces derniers de participer activement aux réunions du conseil d'établissement afin de pouvoir exercer leurs droits de vote et d'influence.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

La prochaine rencontre de la FCPPQ-04 est prévue pour le vendredi 19 novembre 1999.

M^{me} Simard questionne sur l'utilisation des fonds autonomes : lors de fonds accumulés depuis plusieurs années dans une école et que la provenance des fonds est plus ou moins connue, à quoi peut-on utiliser ces sommes? Des vérifications seront effectuées.

02.15 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucune réunion ne s'est tenue.

02.16 AUTRES SUJETS S=IL Y A LIEU

Activité sociale des fêtes : un souper précédera la rencontre du 14 décembre 1999. Le président adressera une invitation auprès des membres.

Brigadier scolaire : M. Christian Beaumier présente un projet de brigadier dans les autobus scolaires. Après discussion, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION 30 1199 : Considérant que la sécurité de nos enfants est primordiale;

Considérant que la violence dans les cours d'école débute souvent dans les autobus scolaires;

Considérant qu'un chauffeur d'autobus ne peut suivre en même temps, ce qui se passe à l'intérieur des autobus et sur la route;

Considérant que cet état de cause représente un réel danger pour nos enfants;

Considérant les difficultés actuellement vécues par nos enfants à l'intérieur des autobus scolaires;

En conséquence, il est résolu sur proposition de M. Christian Beaumier :

- 1) que le comité de parents demande à la commission scolaire d'implanter à l'intérieur des autobus scolaires, des brigadiers scolaires adultes et rémunérés,
- 2) pour ce faire, qu'il y ait un comité conjoint, comité de parents et commission scolaire, pour établir la formation dispensée à ces brigadiers, les règlements à observer à l'intérieur des autobus et trouver des solutions au financement d'un tel projet.

Le vote est demandé :

pour : 18 contre : 0 abstention : 5

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

À ce moment-ci, 3 membres quittent leur siège.

Code d'éthique – financement : le sujet est reporté à la prochaine rencontre.

Centre des arts de Shawinigan : suite à l'invitation de l'année dernière de M^{me} Renée-Johanne Campeau, représentante du Centre des arts et de la culture de Shawinigan pour qu'un parent soit membre du comité concernant les activités culturelles, M. Réal Julien s'interroge à savoir si le comité du Centre des arts peut aller de l'avant dans ce dossier, vu le boycottage des enseignants. À la demande du Centre des arts, est-il possible de vérifier le poulx des directeurs afin de savoir si ces activités seront réalisées dans les écoles. L'avis des parents est que le Centre des arts devra faire lui-même ses démarches auprès des écoles en expédiant sa publicité.

Cinéma à 2 \$: La substitut de l'école Christ-Roi, M^{me} Danielle Turgeon, informe les membres du comité de parents d'un projet visant à ramasser des sous pour l'achat de livres de bibliothèque à leur école. Lors de leur rencontre du 6 décembre prochain, le projet sera finalisé. Avec la collaboration du Cinéma Biermans, les gens pourront entrer au cinéma au coût minime de 2\$. Le tout devrait débiter en janvier 2000.

Festival du livre : Tel que décrit dans la section « Rapport des conseils d'établissement », l'activité de l'école Saint-Joseph se tiendra le 27 novembre, de 13 h à 20 h 30 et le 28 novembre, de 10 à 16 heures.

Une vérification de la liste des numéros de téléphone des représentants au comité de parents est effectuée.

02.17 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 14 décembre 1999. De 18 h à 19 h 15, un souper précédera la rencontre.

02.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 31 1199 : À minuit, M^{me} Marielle Vincent propose la levée de l'assemblée.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Nicole Marchand
Secrétaire d'assemblée